l'événement omnisports

DOSSIER. *La part des étrangers dans nos championnats nationaux augmente.*

Mondialisation: le sport aussi

l'essentiel ▶ La part des étrangers évoluant dans nos championnats professionnels augmente. Une progression spectaculaire en rugby. Un danger ou un bienfait pour les sportifs français ?

« Est-ce qu'être sportif, c'est avoir un métier à part entière ? »
La question est posée par Alain Jardel, qui fut sélectionneur de l'équipe de France de basket-ball féminine, entraîneur de la prestigieuse équipe de Mirande, de Tarbes…
De la réponse qu'on donne, découlent un certain nombre de conséquences, et non des moindres.
Si l'on dit oui, on accepte toute la réglementation qui régit le monde professionnel et économique libéral. Ses excès.
Si l'on dit non, on accepte que des règles spécifiques encadrent le fonctionnement du monde sportif.
Quelle est la différence entre un plombier et un rugbyman ? Ils produisent tous les deux un certain volume de travail, perçoivent un salaire, payent des impôts… Mais il n'existe pas d'équipe de France de plomberie, tandis que le XV de France défend les couleurs tricolores sur tous les terrains du monde et lors de compétition prestigieuse telles le Tournoi ou la Coupe du monde. Or, si tous les plombiers exerçant en France étaient Polonais (pour reprendre un exemple célèbre), cela ne nuirait pas à la qualité du service rendu, car il n'y a aucune raison de mettre en doute leur compétence.
Mais si tous les rugbymen évoluant dans le Top 14 étaient néo-zélandais, Philippe Saint-André aurait bien du mal à constituer un groupe concurrentiel pour affronter les Gallois, les Irlandais…
On entre là dans une forme d'exagération, bien sûr… Quoique…

Favoriser la formation
Pour rester dans le monde du ballon ovale, l'afflux d'étrangers dans notre championnat (parce qu'il est sportivement et économiquement très intéressant) révèle déjà quelques faiblesses sur divers postes. Prenons celui de pilier droit. Nicolas Mas n'est pas loin de la sortie. Qui pour lui succéder ? Luc Ducalcon, Clément Ric. Et puis ? Pareil pour le n° 10 pour lequel les candidats de haut niveau ne se bousculent pas. Donc les clubs embauchent des étrangers, et les Français s'effacent.
D'où la nécessité qui est apparue, en rugby, en basket-ball également quand la mode était aux Américains à tout va, de favoriser la formation locale.
Le rugby a mis au point les JIFF (joueurs issus de la formation française), applicables sur trois saisons. Un JIFF doit avoir passé au moins trois saisons en centre de formation agréé entre ses 16 et 21 ans, ou avoir passé cinq saisons à la FFR, mais avant ses 21 ans. L'effectif pro d'un club du Top 14 étant de 35 joueurs, la part des JIFF était de 40 % en 2010/11, 50 % cette saison, et sera de 60 % la saison prochaine (le pourcentage initial était de 70, mais a été adouci à 60).
Le basket-ball a inventé les Joueurs Formés Localement (licencié et ayant participé aux compétitions pendant au moins quatre saisons entre 12 et 21 ans) et doivent constituer la moitié de l'effectif sur la feuille de match. Mais ni les JIFF ni les JFL ne comportent de mention de nationalité.

La loi de l'argent ?
L'arrêt Bosman en 1995 et tous ceux qui ont suivi (lire ci-dessous) ont libéralisé la circulation des joueurs. Et en même temps, les prix ont flambé. Une évolution logique du sport professionnel ? Cela voudrait dire qu'à terme, la loi de l'argent gommera toute référence nationale. Ce sera alors le temps des grandes franchises commerciales. On ne criera plus « Allez les Bleus ! », mais « Allez les Voitures-Bleues ! »

Jean-Pierre Harispuru

Une étude annuelle

Ce sont les avocats à l'origine de l'arrêt Malaja (lire ci-dessous) qui réalisent une étude annuelle dont la 9e version vient d'être publiée et présentée la semaine dernière lors de l'Agora du sport à Paris. Michel et Serge Pautot sont avocats à Marseille, spécialisés dans le droit du sport. Ils sont les auteurs de divers ouvrages sur le sujet. Site internet : www.legisport.com.

REPÈRES

43,18

POUR CENT > d'étrangers en rugby. En sept ans, la part des étrangers dans le Top 14 est passée de 19,54 % en 2003/04 à 43,18 % en 2011/12. C'est-à-dire qu'il y en a plus de deux fois plus…

« En club, quand on gagne, on s'identifie aux étrangers. Quand on perd, on trouve qu'il y en a trop. »
Michel **PAUTOT**, avocat au barreau de Marseille, auteur de l'étude « Sport et nationalités »

BILLET

Le prix

Jean-Pierre **Oyarsabal**

Au final, après avoir pris connaissance du dossier ci-contre, où le terme d'étranger ne dégage aucune xénophobie mais reste dans sa définition première (qui appartient à un autre pays), au final donc la question est bien celle-là : dans la foulée d'une mondialisation économique galopante dont le sport est un parfait écho (compétition, loi du plus fort), jusqu'à quand le national résistera-t-il au multinational ? Il n'est pas extravagant d'imaginer dans un petit demi-siècle la disparition des équipes nationales au profit de franchises commerciales supranationales. Nous en sommes à l'épisode intermédiaire, celui des clubs. Fonds venus de pays moyen-orientaux ou de l'Est qui irriguent les rivières occidentales en phase d'assèchement pour cause de crise.
Bien sûr, il y a la grande « réconciliation » sportivo-financière des Jeux Olympiques qui maintient les apparences mais des naturalisations spectaculaires ont déjà eu lieu en athlétisme… À quand des « écuries » internationales ?
L'économie du sport a pris le pas sur le sport lui-même (déjà perversion du jeu) devenu sport-spectacle donc sport-business. Pour un marché planétaire et multisectoriel juteux, il est entré dans la sphère de la production en série, il est devenu marchandise idéale, pseudo-ludique, pour surconsommateurs… Il est aussi passé de la « construction » à la destruction des corps… Des corps désormais interchangeables. Le prix à payer.

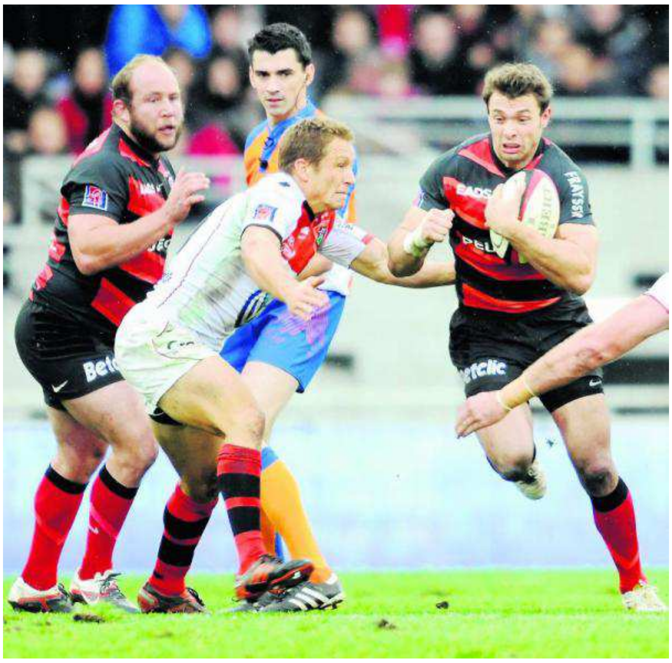

Le rugby français, symbolisé ici par Vincent Clerc, va-t-il savoir se frayer un chemin au milieu de la légion étrangère représentée ici par Gary Botha et Jonny Wilkinson. / Photo DDM, Xavier de Fenoyl.

INTERVIEW

« Mal compris par certains dirigeants »

Michel PAUTOT, avocat au barreau de Marseille

Dans quel cadre avez-vous réalisé l'étude que vous venez de publier ?
Nous avons eu à plaider, mon père et moi, le cas Malaja qui a connu une issue favorable pour nous en décembre 2002 (ndlr : lire par ailleurs). C'est le point de départ. Nous pensons que l'arrêt Malaja a été mal compris par certains dirigeants du sport français. Alors nous avons décidé de compter les étrangers dans le sport français, mais aussi dans le sport international. On parle beaucoup de mondialisation dans l'économie, elle existe aussi dans le sport.
En quoi l'arrêt a-t-il été mal interprété ?
Notre idée est que la mondialisation est une réalité, quel que soit le pourcentage d'étrangers. La libre circulation est une possibilité, pas une obligation. Parce que les gens croient que c'est une obligation de recruter étranger. Mais c'est faux. Les arrêts Bosman et Malaja ouvrent de nouvelles perspectives, voilà.
Quels sont les principaux enseignements que vous tirez de votre dernière étude ?
C'est une photographie. Les étrangers les plus nombreux ne sont pas dans les disciplines que l'on croit habituellement. En Ligue 1 de football, il n'y en a que 33 %, ce qui n'est pas tellement. Le rugby en compte beaucoup plus, et la progression en sept ans dans cette discipline mérite d'être soulignée. Le championnat de France de rugby est l'un des meilleurs du monde, à la différence de la Ligue 1, et même si le PSG commence à faire une offensive sur le marché des transferts, elle n'attire pas les stars.

« Les équipes de France, c'est une question de génération, ça n'a aucun rapport avec les étrangers. Il y a eu la génération Platini, puis après un creux, la génération Zidane est montée. »

Est-ce que ce ne sont pas les équipes nationales qui pâtissent de la concurrence ?
C'est ce que l'on dit au rugby. Mais on s'aperçoit que ce n'est pas le cas puisque l'équipe de France était en finale de la Coupe du Monde. Pour moi, les équipes de France ne sont pas menacées. Il vaut mieux être au contact de stars étrangères que de joueurs moyens. Beckham, quand il était à Manchester, a dit avoir beaucoup appris de la star étrangère de l'équipe, Eric Cantona. Les équipes de France, c'est une question de génération, ça n'a aucun rapport avec les étrangers. Il y a eu la génération Platini, puis après un creux, la génération Zidane est montée.
Et quid de l'identité des clubs ?
Pour les supporters, si c'est un étranger qui fait gagner leur équipe, ils vont s'identifier à lui. Drogba était davantage Marseillais qu'Ivoirien quand il était à l'OM.

Recueilli par J.-P.H.

De l'arrêt Bosman à l'arrêt Simutenkov…

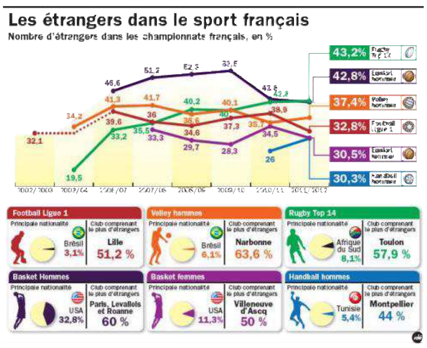

> ARRÊT BOSMAN (footballeur belge du FC Liège n'ayant pu signer à Dunkerque) le 15 décembre 1995 : les quotas liés à la nationalité sont contraires au traité de Rome sur la libre circulation des travailleurs entre les états membres de la Communauté européenne. Conséquence : les Fédérations ne peuvent plus limiter le nombre de sportifs de nationalité concernée dans une équipe professionnelle.

> ACCORDS DE COTONOU (capitale du Bénin où il a été signé) le 23 juin 2000 : libéralisation des échanges entre les 27 pays de l'Union européenne et les 79 états d'Afrique, Caraïbes et Pacifique.

> ARRÊT MALAJA (basketteuse polonaise empêchée en 1999 de jouer à Strasbourg au motif que le club alsacien comptait déjà deux « extra-communautaires ») le 30 septembre 2002 : extensions de l'arrêt Bosman à 24 autres pays d'Europe de l'Est (Turquie, Pologne, Hongrie, Bulgarie, Slovaquie, République tchèque, Roumanie, Lituanie, Estonie, Lettonie, Slovénie, Russie, Ukraine, Moldavie, Kazakhstan, Kirghizstan, Biélorussie, Géorgie, Arménie, Azerbaïdjan, Ouzbékistan) et du Maghreb (Algérie, Maroc, Tunisie)

> ARRÊT KOLPAK (joueur de handball slovaque désirant jouer en Allemagne) le 8 mai 2003 : extension de l'arrêt Malaja à la Slovaquie.

> ARRÊT SIMUNTENKOV (footballeur russe jouant en Espagne) le 12 avril 2005 : extension de l'arrêt Malaja à la Russie

La part des étrangers dans le sport français est-elle trop importante ?

Alain JARDEL

Ancien entraîneur de l'équipe de France féminine de basket-ball
« Oui, il y a trop d'étrangers par rapport à l'intérêt national. Je suis persuadé qu'en basket, on fait appel à de la main-d'œuvre étrangère parce que les recruteurs forcent les présidents. En réalité, il y a des Français qui sont d'un niveau équivalent, mais on fait quand même venir des joueurs de seconde zone. Quant à l'équipe nationale, elle est composée de joueurs qui font partie d'une génération éphémère. D'autre part, je suis très inquiet pour l'avenir du basket féminin qui est ma discipline. En France, il n'y a plus de joueuses. Celles qui jouent à un niveau inférieur sont surpayées, et préfèrent rester dans le cocon de la Ligue 2 plutôt que de prétendre à l'étage supérieur. »

Jean-Michel RANCOULE

Chargé du recrutement au Stade Toulousain
« L'apport des étrangers est une bonne chose mais doit être maîtrisé. Leur présence pose aussi la question de la qualité de la relève nationale. Au Stade Toulousain, un joueur détecté par la formation aura sa chance au plus haut niveau ; c'est pourquoi les espoirs s'entraînent avec l'équipe 1. Depuis l'instauration du professionnalisme, le niveau général du jeu s'est élevé. Mais, un retard s'est instauré dans la formation, qui est en train d'être comblé. Désormais, Guy Novès développe, avec Ph. Rougé-Thomas, une préformation afin de gommer les manques. Par exemple, on s'est aperçu que des joueurs de 14/15 ans ne s'entraînaient qu'une fois par semaine… C'est notoirement insuffisant. »

Clément POITRENAUD

Joueur du Stade Toulousain
« Il faut que leur nombre demeure raisonnable dans la mesure où le Top 14 est d'un très haut niveau. Pour ne pas pénaliser les jeunes joueurs français. Les jeunes internationaux peuvent se poser des questions, c'est vrai… Les étrangers signent tout de suite en Top 14. Plus intéressant aussi financièrement pour eux. Ils devraient faire une halte par la Fédérale 1 ou la Pro D2 afin de ne pas engorger les équipes de notre élite pendant une ou deux saisons. Leur intégration pourrait mieux se réaliser. Mais, d'une façon générale, leur apport est primordial, notamment en raison du nombre de matchs, chaque année. On l'a vu lors de la Coupe du monde. Pour les jeunes, leur compagnonnage ne peut être que positif. »

Jean-Pierre SIUTAT

Président de la Fédération Française de basket-ball
« Après le parcours d'excellence sportive pour les jeunes garçons et filles, puis les structures telles les pôles espoirs, l'Insep et les centres de formation, on tombe dans le secteur professionnel. On essaie de préserver les intérêts du basket français en espérant que les clubs fassent jouer le maximum de joueurs français. C'est la philosophie des Joueurs Formés Localement. C'est juste un problème économique. Si on est capables de former plus de JFL et d'augmenter les budgets des clubs, on pourrait avoir demain moins d'étrangers de moins bonne qualité. On aimerait que la Pro B devienne une promotion pour les JFL. Chez les filles, on note une certaine stabilité. Il n'y a pas de raison que les choses évoluent. »

Jean-François SOUCASSE

Directeur administratif du TFC
« Contrairement à beaucoup, nous n'avons pas le réflexe des joueurs étrangers quand nous recherchons de la compétence sur un poste. Nous sommes peut-être particuliers, mais notre premier vivier, et le meilleur, c'est notre centre de formation, où le recrutement est d'abord régional, puis national. Si, pour des raisons techniques ou financières, aucun recrutement n'est possible ni dans notre centre, ni en France, alors nous allons chercher des joueurs étrangers… Mais il y a une limite, c'est le dépaysement : la saison dernière, nous avons pris des joueurs de 20 ans d'Amérique du Sud qui ont changé de continent, de culture, de langue et de nourriture : nous avons sous-estimé leurs difficultés d'adaptation ».

Dominique ARRIBAGÉ

Membre de la cellule de recrutement au TFC
« Le premier critère, c'est la qualité, même si une identité locale et régionale est un facteur de réussite et que je crois à un socle maison. Mais, après, si on prend Chelsea, qui ne joue qu'avec deux Anglais, Terry et Lampard, ils gagnent des titres et leur stade est plein depuis dix ans… Le bémol, c'est l'équipe nationale qui n'est pas au meilleur niveau.
Nous sommes dans un sport-business, où il faut faire du spectacle, où nous devons être professionnels, avec une exigence de résultats, qui suppose amener de la qualité sur le terrain… Cette année, nous avons dû aller chercher des joueurs comme Ninkov ou Bulut, en sachant qu'il faudrait du temps, parce qu'ils doivent s'intégrer, en apprenant notamment notre langue ».